

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio**

Band (Jahr): **21 (1903)**

Heft 127

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Abonnements:

Schweiz: Jährlich Fr. 6.
2^{tes} Semester . . . 3.
Ausland: Zuschlag des Porto.
Es kann nur bei der Post
abonnirt werden.

Prix einzelner Nummern 10 Cts.

Abonnements:

Suisse: un an . . . fr. 6.
2^e semestre . . . 3.
Etranger: Plus frais de port.
On s'abonne exclusivement
aux offices postaux.

Prix du numéro 10 cts.

Schweizerisches Handelsamtsblatt

Feuille officielle suisse du commerce — Foglio ufficiale svizzero di commercio

Erscheint 1—2 mal täglich,
ausgenommen Sonn- und Feiertage.

Redaktion und Administration
im Eidgenössischen Handelsdepartement.

Rédaction et Administration
au Département fédéral du commerce.

Paraît 1 à 2 fois par jour,
les dimanches et jours de fête exceptés.

Annoncen-Pacht: Rudolf Mosse, Zürich, Bern etc.
Insertionspreis: 25 Cts. die viergespaltene Bspaltzeile (für das Ausland 35 Cts.).

Régie des annonces: Rodolphe Mosse, Zurich, Berne, etc.
Prix d'insertion: 25 cts. la ligne d'un quart de page (pour l'étranger 35 cts.).

Inhalt — Sommaire

Handelsregister. — Registre du commerce. — Banque cantonale vandoise, à Lausanne.

Amtlicher Teil — Partie officielle

Handelsregister. — Registre du commerce. — Registro di commercio.

I. Hauptregister. — I. Registre principal. — I. Registro principale.

Bern — Berne — Berna

Bureau Biel.

1903. 25. März. Die Wirtschaftsgenossenschaft des Deutschen Grütlvereins in Biel (S. H. A. B. Nr. 101 vom 28. April 1891) hat an Stelle des bisherigen Präsidenten Würsten und des bisherigen Sekretärs Reimann gewählt: zum Präsidenten: Friedrich Löffel, von Worben, Visiteur, in Biel, und zum Sekretär: Emil Walder, von Maur (Zürich), Angestellter, in Biel. Präsident, Sekretär und Kassier führen wie bisher namens der Genossenschaft die rechtsverbindliche Kollektivunterschrift.

26. März. Die Firma Gebr. Kaufmann-Schilling in Biel (S. H. A. B. Nr. 4 vom 7. Januar 1892) hat sich aufgelöst; die Firma ist erloschen. Aktiven und Passiven gehen über an die Firma «A. Kaufmann-Schilling» in Biel.

Inhaber der Firma A. Kaufmann-Schilling in Biel ist Adolf Kaufmann, alliiert Schilling, von und in Biel. Die Firma übernimmt Aktiven und Passiven der erloschenen Firma «Gebr. Kaufmann-Schilling». Natur des Geschäftes: Kolonialwaren und Mercerie. Geschäftslokal: Nidaugasse 15.

Bureau Schwarzenburg.

26. März. Die Käsereigenossenschaft Scheuerguthubel, mit Sitz auf dem Scheuerguthubel, Gemeinde Guggisberg (S. H. A. B. Nr. 55 vom 28. Februar 1901, pag. 217) hat in der Hauptversammlung vom 8. Febr. 1903 ihren Vorstand neu bestellt. Es wurden gewählt: als Sekretär: Eduard Ulrich, Landwirt, im Schneitenacker, Gemeinde Guggisberg, und als Kassier: Fritz Burgener, Landwirt, im Thürl dasebst.

Bureau Wangen.

26. März. Die Musikgesellschaft Walliswil-Wangen, Verein in Walliswil-Wangen (S. H. A. B. Nr. 376 vom 6. Dezember 1899) hat ihren Vorstand neu bestellt und zwar als Präsident: Gottlieb Hess, von Huttwil, Landwirt; Vizepräsident: Jakob Brand, von Urnenbach, Fabrikarbeiter, und Sekretär: Jakob Pfister, von Walliswil-Wangen, Kommis, alle in Walliswil-Wangen.

Freiburg — Fribourg — Friborge

Bureau de Fribourg.

1903. 21 mars. Le chef de la maison Brunschwig Léon, à Fribourg, est Léon, feu Jacob Brunschwig, de Chevroux (Vaud), à Fribourg. Genre de commerce et bureau: Commerce de chevaux, Rue de Lausanne 64.

21 mars. Le chef de la maison Ignace Chollet, à Fribourg, est Ignace Chollet, de et à Fribourg. Genre de commerce et bureau: Exploitation du café-brasserie «Aux Tanneurs», Place du Petit St-Jean 40.

23 mars. Le chef de la maison Egger Louis, à Fribourg, est Louis Egger, fils de Jean, de Granges-Paccot, à Fribourg. Genre de commerce et bureau: Exploitation du Café de la Gare, Avenue de la Gare.

23 mars. La société Deutscher Männerchor, à Fribourg (F. o. s. du c., 1890, n° 43, page 244), a été déclarée dissoute par décision de l'assemblée générale, ensuite de la fusion de cette société avec le «Deutscher gemischter Chor und Männerchor Freiburg». Cette société est en conséquence radiée au registre du commerce.

23 mars. Suite de démission acceptée par le Grand conseil en date du 22 novembre 1900, François-Xavier Menoud, directeur, a cessé de faire partie de la direction de la Banque de l'Etat de Fribourg, à Fribourg (F. o. s. du c., 1893, n° 79) et n'a dès lors plus la signature du dit établissement. Les deux directeurs Louis Grivel et Jules Salin sont autorisés à signer individuellement au nom de la banque (F. o. s. du c., 1900, n° 198). Le receveur d'état, Charles Monney, membre du comité d'administration, est en outre autorisé à signer comme fondé de procuration.

23 mars. Le chef de la maison Jean Feller, à Fribourg, est Jean, feu Samuel Feller, d'Uetendorf (Berne), à Fribourg. Bureau, magasin et genre de commerce: Exploitation d'une boucherie; Place du Tilleul, 2.

23 mars. La Société fédérale des sous-officiers, section de Fribourg, à Fribourg (F. o. s. du c., 1891, n° 102), a, dans son assemblée du 12 février 1903, renouvelé son comité et a nommé président de la société Fréd. Hertling, et secrétaire: G. Schoerly, tous deux à Fribourg, lesquels signeront collectivement au nom de la société.

23 mars. Le chef de la maison E. Despond, à Fribourg, est Emile, feu Jean Despond, de Malapalud (Vaud), à Fribourg. Genre de commerce, bureau et magasin: Exploitation de la boucherie n° 76, Ponts-suspendus.

23 mars. Le chef de la maison Veuve Baudet, à Fribourg, est Lucie Baudet, veuve de Basile, née Monge, de Ognon (Hte-Savoie), à Fribourg. Genre de commerce: mercerie, parapluie. Bureau et magasin: 70, Rue du Pont suspendu.

24 mars. Le chef de la maison Veuve Perroulaz, à Fribourg, est Marie, veuve de Bernard Perroulaz, de et à Fribourg. Genre de commerce: Epicerie. Bureau et magasin: Grand Rue, 46.

24 mars. Le chef de la maison J. Stempfel, à Fribourg, est Jean, feu Joseph Stempfel, de Brunisried, à Fribourg. Genre de commerce: Exploitation du café national, Grand Rue, à Fribourg.

24 mars. Le chef de la maison Virginie Tercier, à Fribourg, est Virginie, femme d'Isidore Tercier, de Vuadens, à Fribourg. Genre de commerce: épicerie. Bureau et magasin: Avenue du Midi, n° 11.

24 mars. Le chef de la maison Louis Fasel, à Fribourg, est Louis, feu Victor Fasel, de et à Fribourg. Genre de commerce: Commerce de détail. Bureau: Rue de Morat 249.

24 mars. Le chef de la maison Berchier-Boos, à Fribourg, est Théophile Berchier, feu Pierre, allié Roos, d'Aumont, à Fribourg. Genre de commerce: Exploitation du Café du Raisin, Champs des cibles, Fribourg.

24 mars. Le chef de la maison Ch. J. Jungo, à Fribourg, est Charles-Jean Jungo, feu Joseph, à Bourguillon. Genre de commerce: Exploitation de l'auberge des Trois-tours, à Bourguillon.

24 mars. Le chef de la maison Veuve Zehntner-Ducry, à Fribourg, est Marie, née Ducry, veuve d'Alphonse Zehntner, de et à Fribourg. Genre de commerce: épicerie. Bureau et magasin: Rue de la Samaritaine, 114, Fribourg.

24 mars. Le chef de la maison Philomène Maradan, à Fribourg, est Philomène, née Julmy, femme divorcée de François, de Cerniat, à Fribourg. Genre de commerce: épicerie. Bureau et magasin: Rue des Alpes, n° 50.

24 mars. Le chef de la maison Edouard Lob, à Fribourg, est Edouard Lob, de Donatys (Vaud), domicilié à Fribourg. Genre d'affaires: Commerce de chevaux. Bureau: Avenue de Rome.

24 mars. Augustine Fivaz, d'Estavayer-le-lac et Frasses, Anna et Maria Zehntner, de Fribourg, les trois domiciliées à Fribourg, ont constitué en cette ville sous la raison sociale Fivaz et C^{ie}, une société en nom collectif qui a commencé le 25 juillet 1899. Genre de commerce: Epicerie, mercerie. Bureau et magasin: Rue de la Samaritaine, n° 112.

24 mars. Le chef de la maison Martin Roux, à Fribourg, est Martin Roux, de Villarimboud, domicilié à Fribourg. Genre de commerce: Boucherie. Bureau et magasin: Au Stalden, n° 5.

Solethurn — Soleure — Soletta

Bureau für den Registerbezirk Bucheggberg.

Berichtigung. Im Handelsamtsblatt Nr. 120 vom 24. März 1903, pag. 477, ist die Firma der «Käsereigesellschaft Gossliwil» in Gossliwil unter der Bezeichnung «Käsereigenossenschaft Gossliwil» publiziert. Die richtige Firma lautet: Käsereigesellschaft Gossliwil.

Aargau — Argovie — Argovia

Bezirk Aarau.

1903. 26. März. Die Firma Friedrich Haberstick, in Oberentfelden (S. H. A. B. 1902, pag. 125) und damit die an Hermann Haberstick erteilte Prokura ist infolge Aufgabe des Geschäfts erloschen.

Bezirk Kulm.

26. März. In der Firma Eichenberger & Cie. in Menziken (S. H. A. B. 1899, pag. 1614) sind folgende Aenderungen zu konstatieren: Aus der Kollektivgesellschaft ist Rudolf Eichenberger-Sager ausgetreten. Dagegen ist als Kollektivgesellschaft eingetreten: dessen Sohn Oskar Eichenberger, von Burg, in Menziken.

Genf — Genève — Ginevra

Rectification. La publication parue dans la F. o. s. du c. du 25 mars 1903, n° 121, au nom de la maison Louis Roussel, à Genève, est complétée, dans sa 3^{me} ligne, où il faut lire: Genre d'affaires: Entreprise de charpente et menuiserie.

1903. 25 mars. Le chef de la maison Fr. Christen, à Plainpalais, est Frédéric Christen, d'origine bernoise, domicilié à Plainpalais. Genre d'affaires: Entrepreneur de travaux de parqueterie et exploitation d'un café. Locaux: 12, Rue de Carouge.

25 mars. La raison Joseph Blanc, représentation commerciale, à Genève (F. o. s. du c. du 20 novembre 1897, page 1181), est radiée ensuite de renonciation du titulaire.

25 mars. La maison H. Russenberger, inscrite à Plainpalais, pour une agence de traductions, représentation de commerce et fabrique de produits de pansements (F. o. s. du c. du 3 juillet 1884, page 474, et du 6 septembre 1892, page 780), modifie l'indication de son genre d'affaires, qui reste uniquement: «Fabrication d'objets de pansements» et prend comme sous-titre et enseigne: «Fabrique Suisse d'objets de pansements». Locaux actuels: 56, Boulevard Carl Vogt.

25 mars. La raison Lapelletrie, fabrique de masques et perruques pour carnaval, à Plainpalais (F. o. s. du c. du 11 avril 1902, page 562), est radiée ensuite du décès du titulaire.

25 mars. La maison Madame Lapelletrie-Munier, commerce de parfumerie et cheveux, à Genève (F. o. s. du c. du 7 août 1902, page 1174), a ajouté à son genre d'affaires la fabrique de masques et perruques pour carnaval, qu'elle continue à Plainpalais, Square du Stand, comme succursale, et a modifié sa raison de commerce qui est devenue: Veuve Lapelletrie-Munier, à Genève.

Compte de profits et pertes **de la Banque cantonale vaudoise, à Lausanne et ses agences** **pour l'exercice 1902.**

Doit
Charges

(Sauf ratification statutaire.)

Avoir
Produits

Doit		Avoir	
Charges		Produits	
	I. Frais d'administration.		I. Produit du compte d'effets de change.
3,146	70 Indemnités aux membres du conseil général, au secrétaire et à l'huissier.		Effets escomptés sur la Suisse:
3,900	— Indemnités aux membres du comité de surveillance.		Intérêts perçus et commissions
24,100	— Indemnités aux membres du conseil d'administration et aux suppléants.	566,507. 65	Réescompte de l'exercice précédent à 4 1/4 %
165,893	50 Appointements des employés et surnuméraires.	85,578. 15	652,085. 80
125,813	45 Commissions aux agents.		A déduire: Réescompte au 31 décembre 1902 à 4 1/4 %
4,122	88 Assurance et entretien du bâtiment de la banque.	76,862. 45	575,223 35
6,000	— Location.		Papier commercial et sur l'étranger:
4,530	10 Chauffage, éclairage, service et surveillance.		Intérêts perçus, commissions et bénéfice sur les cours
18,647	95 Fournitures de bureau (impressions, insertions, abonnements, formulaires, etc.).	389,113. 11	Réescompte de l'exercice précédent à 3 1/2 % et 3 %
26,089	— Ports, dépêches, frais judiciaires, etc.	35,628. 55	424,741. 66
8,128	50 Versement à la caisse de retraite du personnel de la banque.		A déduire: Réescompte au 31 décembre 1902 à 4 % et 4 1/2 %
4,470	— Frais de confection de billets de banque.	54,417. 45	370,324 21
11,354	60 Frais pour faire venir des espèces de l'étranger.		Avances sur nantissement:
			Intérêts perçus et commissions
	II. Impôts.	247,822. 55	Réescompte de l'exercice précédent à 4 %
11,457	70 Impôt fédéral sur billets de banque. (Sur la circulation effect.)	28,387. 50	276,210. 05
72,000	— Impôt cantonal sur billets de banque. (Sur le chiffre nominal.)		A déduire: Réescompte au 31 décembre 1902 à 4 %
29,174	16 Autres impôts cantonaux.	39,024. 30	237,165 75
132,322	50 19,690 64 Impôts communaux.		Effets à l'encaissement:
			Produit d'encaissements, etc.
	III. Intérêts débiteurs.	22,486 94	1,205,220 25
	a. Sur engagements en comptes courants.		II. Intérêts créanciers et commissions.
9,767	12 A comptes de banques d'émission et correspondants.		a. Sur créances en comptes courants.
619,526	63 A comptes courants créanciers.		Des comptes de virements et de chèques
19,813	73 A consignations judiciaires.	1,343 75	Des banques d'émission et correspondants
		50,040 57	Des comptes courants débiteurs
	b. Sur engagements d'autre nature.	856,300 34	Commissions sur comptes courants créanciers
	Sur effets réescomptés:	742 41	
2,771	70 Escompte bonifié.		b. Sur autres créances et placements.
	Sur engagements à terme (bons de dépôts à terme fixe):		De créances sans engagements par lettre de change:
1,340,676. 45	Intérêts et coupons payés.		Intérêts et commissions perçus
78,689. 50	Intérêts et coupons échus non perçus.	588,716. 45	Réescompte de l'exercice précédent à 4 1/4 %
788,472. 85	Prorata d'intérêts au 31 décembre 1902.	151,999. 25	740,715. 70
2,207,838. 80			A déduire: Réescompte au 31 décembre 1902 à 4 1/4 %
817,683. 95	A déduire: Prorata d'intérêts, intérêts et coupons non perçus de l'exercice précédent.	167,709. 20	573,006 50
	IV. Pertes et amortissements.		De placements hypothécaires de toute nature:
11,364	61 Sur effets escomptés sur la Suisse.		Intérêts perçus
28,887	70 " papier commercial.	302,588. 20	Intérêts échus et non payés à la fin de l'exercice
2,060	65 " effets sur l'étranger.	183,605. 15	Prorata d'intérêts au 31 décembre 1902
123,348	70 " avances sur nantissement.	101,329. 65	587,523. —
32,510	11 " comptes-courants débiteurs.		A déduire: Prorata d'intérêts, intérêts échus et non perçus de l'exercice précéd.
13,879	35 " créances sans engagement par lettre de change.	288,975. 70	298,547 30
49,703	15 " effets publics (moins values).		D'effets publics:
101,563	78 " propriétés foncières non destinées à l'usage de la banque.		Intérêts perçus sur les fonds publics propres
16,680	42 Pertes sur ventes d'immeubles.	617,556. 94	Bénéfice sur les cours des fonds publics propres
22,739	21 Entretien des immeubles.	170,161. 90	Intérêts sur titres constituant le fonds de réserve statutaire
412,677	66 10,000 — Amortissement du mobilier Grand Hôtel des Bains à Bex.	120,750. —	908,468. 84
	VI. Bénéfice net.		Commissions, etc., sur l'achat et la vente pour compte de tiers
	Bénéfice net de l'exercice 1902.	42,281. 37	950,750 21
1,026,073	15		2,730,731 08
			III. Produit des immeubles.
			De l'ancien bâtiment de la banque
			D'autres propriétés foncières
			7,896 —
			25,122 31
			33,018 31
			IV. Droits et indemnités.
			Droits de garde et gestion sur dépôts de titres et objets de valeur, etc.
			40,547 75
			VI. Rentrées d'anciennes créances amorties.
			Sur effets escomptés sur la Suisse
			" papier commercial
			" effets sur l'étranger
			" effets contre nantissement
			" comptes courants débiteurs
			" créances sans engagement par lettre de change
4,019,304	02	249 30	3,084 40
		582 15	13 20
		5,701 58	206 —
			9,786 63
			4,019,304 02

Annexe au compte de profits et pertes de la Banque cantonale vaudoise pour l'exercice 1902.

Répartition statutaire des bénéfices (article 54 des statuts).

Lorsque le bilan de la banque est définitivement arrêté par le conseil général, il est payé aux actionnaires, si le résultat le permet, un intérêt de 4 %, soit fr. 20 par action.

Le surplus des bénéfices acquis est réparti comme suit:

- Au fonds de réserve ordinaire, tant qu'il n'a pas atteint le chiffre de fr. 4,000,000, et aux réserves spéciales une somme pouvant aller du 5 au 50 pour cent.
- Au personnel, une somme pouvant aller du 5 au 10 pour cent. Elle se répartit au prorata des traitements fixes entre les membres du conseil d'administration et les employés du siège central.
- Aux actionnaires, le solde, à titre de superdividende.

Les bénéfices de l'exercice 1902 s'élèvent à fr. 1,026,073. 15

Le conseil général de notre établissement, dans sa séance du 13 mars 1903, a décidé de les répartir comme suit:

Dividende 4 % soit fr. 20 sur 24,000 actions	fr. 480,000. —
Superdividende 2 % soit fr. 10 sur 24,000 actions	" 240,000. —
A la réserve statutaire	" 50,000. —
A la réserve pour l'hôtel de la Banque	" 216,037. 15
Au personnel	" 40,000. —
	fr. 1,026,037. 15

Bilan annuel

de la Banque cantonale vaudoise, à Lausanne et ses agences

au 31 décembre 1902.

Actif

(Sauf ratification statutaire.)

Passif

		I. Caisse.		II. Créances à courte échéance.		III. Créances sur effets de change.		IV. Autres créances à terme.		V. Placements à terme indéfini.		VI. Placements fixes.		VIII. Comptes d'ordre.	
5,978,959	25	4,800,000	—	Couverture des billets, en espèces ayant cours légal.		Effets escomptés sur la Suisse:		Comptes courants débiteurs avec crédit couvert.		Actions		Participations.		Prorata d'intérêts, intérêts échus et non payés sur articles	
		4,000	—	Chambre de compensation, compte A.		4,096,245. 15	échus dans les 30 jours.	Comptes courants, créanciers momentanément débiteurs.		Obligations		Immeubles à l'usage de la banque.		de l'actif (voir détail au compte de profits et pertes).	
		811,370	—	Autres valeurs en espèces ayant cours légal.		3,181,517. 70	" entre 31 et 60 "	Créances sans engagement par lettre de change, avec garantie.		Obligations constituant le fonds de réserve		Mobiliers à l'usage de la banque.			
		5,115,370	—	Encaisse légale.		2,958,487. 05	" 61 et 90 "	Créances hypothécaires de toutes sortes.		Effets publics (voir annexe n° 2).		Divers (Mobiliers non destinés à l'usage de la banque).			
		289,850	—	Propres billets (voir annexe n° 1).		1,571,072. 80	" après 90 "			Propriétés foncières, non destinées à l'usage de la banque.					
3,835,598	73	490,000	—	Billets des autres banques d'émission suisses.		Papier commercial:		Comptes courants, créanciers momentanément débiteurs.		Obligations					
		44,874	85	Chambre de compensation, compte B.		Suisse	3,307,544. 34	Créances sans engagement par lettre de change, avec garantie.		Obligations constituant le fonds de réserve					
		12,872	45	Billets étrangers.		Etranger	27,569. 25	Créances hypothécaires de toutes sortes.		Effets publics (voir annexe n° 2).					
		26,491	95	Monnaies d'appoint et monnaies étrangères.		Suisse	18,517. 20			Propriétés foncières, non destinées à l'usage de la banque.					
						Etranger	7,635. 10			Liquidations et soldes (en souffrance).					
29,050,349	41	176,091	70	II. Créances à courte échéance.		208,102. 10	" après 90 "	Comptes courants débiteurs avec crédit couvert.		Obligations		Participations.			
		1,759,526	74	(Disponibles au plus tard dans les 8 jours.)		10,811,080. 81		Comptes courants, créanciers momentanément débiteurs.		Obligations constituant le fonds de réserve		Immeubles à l'usage de la banque.			
		1,519,981	81					Créances sans engagement par lettre de change, avec garantie.		Effets publics (voir annexe n° 2).		Mobiliers à l'usage de la banque.			
								Créances hypothécaires de toutes sortes.		Propriétés foncières, non destinées à l'usage de la banque.		Divers (Mobiliers non destinés à l'usage de la banque).			
										Liquidations et soldes (en souffrance).					
33,511,638	33			III. Créances sur effets de change.				Comptes courants débiteurs avec crédit couvert.		Obligations					
								Comptes courants, créanciers momentanément débiteurs.		Obligations constituant le fonds de réserve					
								Créances sans engagement par lettre de change, avec garantie.		Effets publics (voir annexe n° 2).					
								Créances hypothécaires de toutes sortes.		Propriétés foncières, non destinées à l'usage de la banque.		Divers (Mobiliers non destinés à l'usage de la banque).			
										Liquidations et soldes (en souffrance).					
17,497,885	18			IV. Autres créances à terme.				Comptes courants débiteurs avec crédit couvert.		Obligations					
								Comptes courants, créanciers momentanément débiteurs.		Obligations constituant le fonds de réserve					
								Créances sans engagement par lettre de change, avec garantie.		Effets publics (voir annexe n° 2).					
								Créances hypothécaires de toutes sortes.		Propriétés foncières, non destinées à l'usage de la banque.		Divers (Mobiliers non destinés à l'usage de la banque).			
										Liquidations et soldes (en souffrance).					
6,358,845	80			V. Placements à terme indéfini.				Comptes courants débiteurs avec crédit couvert.		Obligations					
								Comptes courants, créanciers momentanément débiteurs.		Obligations constituant le fonds de réserve					
								Créances sans engagement par lettre de change, avec garantie.		Effets publics (voir annexe n° 2).					
								Créances hypothécaires de toutes sortes.		Propriétés foncières, non destinées à l'usage de la banque.		Divers (Mobiliers non destinés à l'usage de la banque).			
										Liquidations et soldes (en souffrance).					
284,984	80			VI. Placements fixes.				Comptes courants débiteurs avec crédit couvert.		Obligations					
								Comptes courants, créanciers momentanément débiteurs.		Obligations constituant le fonds de réserve					
								Créances sans engagement par lettre de change, avec garantie.		Effets publics (voir annexe n° 2).					
								Créances hypothécaires de toutes sortes.		Propriétés foncières, non destinées à l'usage de la banque.		Divers (Mobiliers non destinés à l'usage de la banque).			
										Liquidations et soldes (en souffrance).					
96,512,706	—			VIII. Comptes d'ordre.				Comptes courants débiteurs avec crédit couvert.		Obligations					
								Comptes courants, créanciers momentanément débiteurs.		Obligations constituant le fonds de réserve					
								Créances sans engagement par lettre de change, avec garantie.		Effets publics (voir annexe n° 2).					
								Créances hypothécaires de toutes sortes.		Propriétés foncières, non destinées à l'usage de la banque.		Divers (Mobiliers non destinés à l'usage de la banque).			
										Liquidations et soldes (en souffrance).					

Annexes au bilan annuel de la Banque cantonale vaudoise au 31 décembre 1902.

Annexe n° 1. Etat des billets de banque au 31 décembre 1902.

	Emission	En caisse	En circulation
2,250 billets de fr. 1000	= 2,250,000	118,000	2,132,000
3,500 " " " 500	= 1,750,000	12,000	1,738,000
60,000 " " " 100	= 6,000,000	151,500	5,848,500
40,000 " " " 50	= 2,000,000	8,350	1,991,650
105,750 billets	= 12,000,000	289,850	11,710,150

Annexe n° 3. Comptes courants créanciers.

L'article 29 des statuts, 2^{me} alinéa, est ainsi conçu:

„Pour le paiement des sommes excédant fr. 10,000, un avis préalable peut être exigé.“

Les comptes courants créanciers se répartissent en:

- a. comptes avec un avoir au-dessous de fr. 10,000 fr. 4,190,774.51
- 2,120 comptes avec un avoir au-dessus de fr. 10,000, à fr. 10,000
- par compte fr. 2,120,000, comptes avec conditions spéciales . . . 2,120,000. —
- Remboursables dans tous les cas dans les 8 jours fr. 6,310,774.51
- b. 2,120 comptes, avoir au-dessus de fr. 10,000, remboursables éventuellement après 8 jours 15,008,478.29
- Remboursables dans la règle dans les 8 jours fr. 21,819,247.60

Annexe n° 4. Consignations judiciaires.

Les comptes de dépôts en consignation se répartissent en:

- a. 478 comptes avec un avoir au-dessous de fr. 5000 fr. 228,964.56
- 29 comptes avec un avoir au-dessus de fr. 5000, à fr. 5000
- par compte 145,000. —
- Remboursables dans tous les cas dans les 8 jours fr. 373,964.56
- b. 29 comptes, avoir au-dessus de fr. 5000, remboursables éventuellement après 8 jours 665,821.95
- Remboursables dans la règle dans les 8 jours fr. 1,039,786.51

Annexe n° 2. Inventaire des titres.

Nombre	Taux	Désignation	Nominal	Cours	Somme	Totaux	Nombre	Taux	Désignation	Nominal	Cours	Somme	Totaux
I. Obligations.							Report						
a. Titres constituant le fonds de réserve statutaire.							7,527,840 3,450,000						
3450	8 1/2 %	Oblig. Chemins de fer 1899	3,450,000	100	3,450,000	3,450,000	56	8 1/2 %	Oblig. Jura-Simplon 1894	28,000	100	28,000	
b. Titres à disposition de la banque.							198	8 1/2 %	" 1898	198,000	100	198,000	
42	3 1/2 %	Oblig. Suisse, emprunt 1899	50,000	100	50,000		217	4 1/2 %	" Montreux-Montbovon	108,500	100	108,500	
197	3 1/2 %	" Chemins de fer 1899	197,000	100	197,000		105	4 1/2 %	" Vevey-Chardonne-Pélerin	52,500	100	52,500	
467	4 %	" " 1901	350,250	100	350,250		395	4 1/2 %	" Aubonne, Société électrique	197,500	100	197,500	
1284	3 1/2 %	" Vaud, emprunt 1888	642,000	99	635,580		178	5 %	" St-Vincent Forces motrices	86,500	100	86,500	
32	4 %	" Bâle-Ville, emprunt 1901	32,000	100	32,000		77	3 1/2 %	" Crédit Foncier Vaudois	71,000	99	70,645	
11	3 %	" Français, rente perpétuelle	400,000	99	396,000		60	4 1/2 %	" Chocolats F. L. Cailler	30,000	100	30,000	
1000	3 %	" Russe or, 1896	500,000	88	440,000		770	4 %	" Joux-Orbe Forces motrices	385,000	100	385,000	
475	4 %	" " 1901	257,500	100	257,500		1474	4 %	" Navigation sur le Lac de Lugano	1,474,000	100	1,474,000	
29	4 %	" " 1902	M. 29,000	100	35,670		16	4 1/2 %	" Pasta hoirie	16,000	100	16,000	
50	3 %	" Allemand, consolidé	100,000	91	112,545		494	4 %	" Tramways Lausannois	247,000	100	247,000	
117	3 %	" Prussien	100,000	91	112,545		359	4 1/2 %	" Usines de l'Orbe	179,500	100	179,500	
19	2 1/2 %	" Anglais	£ 10,400	93	243,250		16	6 %	" Fort Wayne Gas	16,000	50	40,000	
174	4 %	" Autriche or	£ 151,000	100	385,000		72	6 %	" Lafayette Gas	72,000	50	180,000	
80	4 %	" Hongrois or	80,000	100	200,000		15	6 %	" Logansport Gas	15,000	47	35,250	
16	3 1/2 %	" Bienne	8,000	94	7,520		7	5 %	" St-Paul Gas Light	7,000	92	32,200	10,888,485
1007	3 1/2 %	" Châtelard 1898	503,500	96	488,360		II. Actions.						
773	4 %	" Lausanne 1899	386,500	100	386,500		Actions Banque de Baden						
199	3 1/2 %	" " 1892	99,500	98	97,510		100			430	43,000		
1479	3 1/2 %	" " 1902	814,500	98	798,210		197		" Crédit Foncier Vaudois	660	130,020		
210	3 1/2 %	" Zurich 1898	140,000	98	137,200		300		" Eaux de Lausanne	50	15,000		
80	4 %	" Alexandrie 1902	£ 8,000	100	201,200		72		" Grande Brasserie Lausannoise	370	26,640		
800	4 %	" Apples-Isle	400,000	100	400,000		1000		" Jura-Simplon, ordinaires	207	207,000		
2000	4 %	" Bière-Apples-Morges	1,000,000	100	1,000,000		145		" " privilégiées	520	75,400		
100	4 1/4 %	" Central-Vaudois	100,000	100	100,000		48		" Maison moderne	405	19,440		
974	4 %	" Lausanne-Echallens	487,000	100	487,000		79		" Société électr. Vevey-Montreux	175	13,825		
Report							84		" Wagons-lits, ordinaires	250	21,000		
							4286		" Titres divers		65,635	606,960	
							14,945,895						

Annoncen-Pacht:
Rudolf Messe, Zürich, Bern etc.

Privat-Anzeigen. — Annonces non officielles.

Régis. des annonces:
Rodolphe Messe, Zürich, Bern, etc.

Schweizerische Volksbank in Zürich.

Kündigung von Obligationen.

Wir kündigen hiemit unsere sämtlichen vom 1. April bis 30. Juni 1900 ausgegebenen Obligationen, nämlich:

- 4 % Titel à Fr. 500 Nr. 75702/75719, 77730/77774;
 » » 1000 » 77852/77979, 80205/80250;
 » » 5000 » 75927/75947,
 4 1/4 % Titel » 500 » 76560/76609, 82656/82676;
 » » 1000 » 75233/75429, 82556/82643;
 » » 5000 » 76763/76804

zur Rückzahlung auf 3 Monate nach Ablauf der 3 jährigen Vertragsdauer. Wir offerieren den Inhabern, sofern die gekündeten Titel bis Mitte Mai 1903 vorgewiesen werden, den Umtausch in

3 3/4 % Obligationen,

gegenseitig drei Jahre fest, auf den Inhaber oder Namen lautend, mit Halbjahrescoupons. (608.)

So lange Konvenienz, werden gekündete Obligationen auch vor Verfall eingelöst.

Zürich, im März 1903.

Die Direktion.

Schweizerischer Bankverein.

Dividenden-Zahlung
und Aktien-Umtausch.

Die Dividende des Schweiz. Bankvereins für das Jahr 1902 ist von der Generalversammlung der Aktionäre auf 6 % festgesetzt worden und wird vom 1. April l. J. an mit (634.)

Fr. 30 per Aktie von Fr. 500,
Fr. 24 per Aktiencertifikat von Fr. 400

an unsern Kassen in Basel, Zürich und St. Gallen ausbezahlt.

Die Auszahlung erfolgt:

- a. Für die Aktien des Schweiz. Bankvereins gegen Einlieferung des Dividendencoupons Nr. 7.
 b. Für die Aktiencertifikate von Fr. 400 des Schweiz. Bankvereins gegen Vorweisung dieser Certifikate zur Abstempelung.

Gleichzeitig werden hiemit die Inhaber der 11 alten Aktien des Basler Bankvereins, welche ihre Titel noch nicht gegen neue Aktien des Schweiz. Bankvereins ausgetauscht haben, neuerdings aufgefordert, ihre Aktien an unsern Kassen in Basel, Zürich und St. Gallen einzureichen und dagegen Aktien des Schweiz. Bankvereins und die auf dieselbe entfallende Dividende in Empfang zu nehmen.

Basel, Zürich und St. Gallen, den 27. März 1903.

Schweizerischer Bankverein.



Genève

Les banques, les établissements financiers, les capitalistes et les rentiers, ont tout intérêt à s'abonner à l'ARGUS SUISE DE LA PRESSE (J. Grunberg & Cie.), 5, Rue du Mont Blanc, GENÈVE, qui lit les journaux et revues de tous les pays et découpe les articles traitant les questions de bourse et de Banque ainsi que toutes les opérations connexes: émissions, emprunts, constitutions, situations et liquidations de sociétés et tout ce qui concerne le marché monétaire et financier.

PRIX: 15 cts. à 30 cts. par article.

Tarif réduit pour abonnements à forfait, au semestre, à l'année, etc. Prospectus et renseignements franco sur demande. [242]

Euchdruckerei H. JENT in Bern. — Imprimerie H. Jent à Bern

Öffentliches Inventar.

Ueber den Nachlass der verstorbenen Witwe Anna Elisabetha Bollier, geb. Huber, Huthandlung, an der Seestrasse, in Horgen, ist das öffentliche Inventar gerichtlich bewilligt worden.

Letzter Tag für Anmeldung von Ansprüchen und Verbindlichkeiten an den Nachlass der Verstorbenen der 25. April 1903. (V. Amtsblatt des Kt. Zürich Nr. 25.)

Horgen, den 25. März 1903.

Notariat Horgen.

(643.)

A. Nägeli, Notar.

Höhere Handelsschule in Genf.

Die Jünglinge aus der deutschen Schweiz, welche diese Schule zu besuchen wünschen, werden vom Ende April an in den

Vorbereitungs-Kursus für Schüler fremder Sprachen

bestimmt, angenommen. Im Monat September werden dann dieselben als reguläre Schüler zugelassen und kommen je nach Fähigkeiten in eine der drei Klassen der Schule. (621)

Für Auskunft und Programm wende man sich an den Direktor.

Basler Kantonalbank

Staatsgarantie.

Wir sind Abgeber von

3 1/2 % Obligationen

unseres Institutes, auf den Namen oder auf den Inhaber lautend, auf 3—5 Jahre fest, mit nachheriger gegenseitiger dreimonatlicher Kündigung.

(510)

Die Direktion.

Dr. jur. Georges Cahn,

Rechtsanwalt

(Anwalt für Handelssachen).

Führung von Civil- und Strafprozessen vor allen Instanzen,

Erstattung von Rechtsgutachten,

Ausarbeitung von Statuten und Verträgen, Besorgung von Inkassos etc. etc. [575]

Unentgeltliche Sprechstunden für Unbemittelte von 2—3 Uhr.

Zürich I, Thalgasse 61.

Hedderheimer Kupferwerk,

vorm. F. A. Hesse Söhne,

[1890]

Hedderheim bei Frankfurt a. M.

Kupferbleche, Scheiben und Böden, Kupfer-Schalen.

Feuerbüchsplatten, flach und aufgebördelt.

Rund-, Quadrat-, Flach- und Façon-Kupfer.

Kupfer- und Bronze-Drähte, sowie -Seile.

Aluminium-Draht und -Seile, Bimetall-Draht.

Kupferrohre ohne Naht, Kupfer-Nieten.

Lager in den hauptsächlichsten Fabrikaten in Zürich.

Näheres daselbst Börsenstrasse 21.